

Mairie de PROPIAC LES BAINS

République Française

Date de Convocation : 14/01/2025	Membres : En Exercice : 10 Pour : contre : 0	Présents : 8 abstention : 0	Votants : 9
-------------------------------------	---	--------------------------------	-------------

Le 21 janvier 2025

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Alan PUSTOCH, Maire.

Etaient présents : Thierry BRUSSET, Éric CLOT, Dorian DUBOUCHET, Élie GIRARD, Sébastien GIRARD, Franck PEUVRIER, Monique ZIMMERMANN,

Etaient excusés : Marie-José BRUSSET pouvoir à Thierry BRUSSET

Etaient absents : Driss EL JABBAHI,

Secrétaire de séance : Monique ZIMMERMANN

Délibération n°2025-01 du 21 janvier 2025

Signature convention d'adhésion au service commun « ressources administratives » avec la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale

Le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n°2018-20 du 18 décembre 2018 relative à la signature d'une convention service commun « archivage » avec la CCBDP.

Le Maire informe le Conseil municipal que seule l'annexe à la convention avait été signée et que cette signature ne permet pas de bénéficier de l'ensemble des services mis en commun, et propose de conventionner avec la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale pour une adhésion au service commun « Ressources Administratives ».

Après lecture de la convention et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE LA CONVENTION** d'adhésion au service commun « Ressources Administratives » avec la CCBDP.
- **DONNE POUVOIR AU MAIRE** pour signer cette convention

Fait et délibéré à PROPIAC, le 21 janvier 2025

Le Maire,
Alan PUSTOCH

Envoyé en préfecture le 28/01/2025
Reçu en préfecture le 28/01/2025
Publié le
ID : 026-212602569-20250121-DELIB202501-DE